

BILLET DE LA BANQUE DE FRANCE ouvrags mais non émis

50 000 francs BDF type 1958 « Molière »

BDF195827

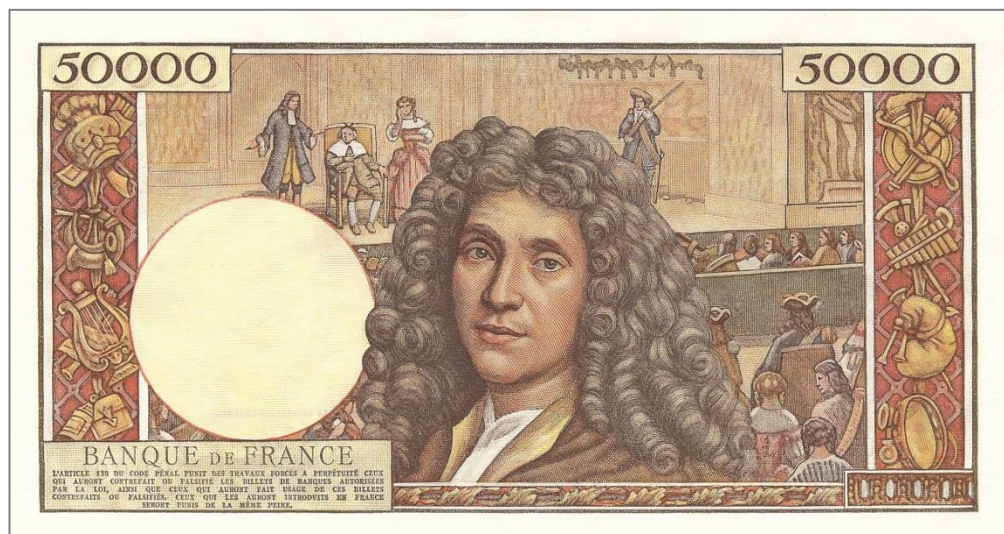
Recto
(billet imprimé
pour la
collection
BDF)



Filigrane
vu côté recto
et par
transparence
face à la
lumière



Verso
(billet imprimé
pour la
collection
BDF)



1 ^{ère} autorisation de création de séries	Mise en circulation	Début du retrait	Privation du cours légal			
6 février 1958	Sans objet	Sans objet	Sans objet			
Origine, caractéristiques et éléments nouveaux de sécurité	Dessinées dès 1954 pour la réserve de maquettes de billets, ces deux vignettes à l'effigie de Molière sont exploitées à partir d'octobre 1957 pour une coupure d'un montant encore inédit : 50 000 francs. Le pouvoir d'achat du billet de 10 000 apparaît en effet maintenant trop faible. La réforme du franc décidée fin 1958 rendra inutile le « 50 000 Molière » et le stock imprimé devra être adapté en « 500 nouveaux francs ».					
Papier	format en mm	97 x 182	force en g/m ²	52	nature	Ramie
Procédés d'impression	recto	Typographie en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé) pour la vignette et en noir pour les signatures et les indices ; taille-douce noire pour rehausser les traits majeurs de la vignette, le portrait notamment.				
	verso	Typographie en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé).				

Illustrations recto	Portrait de Molière (Jean-Baptiste Poquelin) d'après Pierre Mignard ; scène du « Malade Imaginaire », dernière pièce jouée en 1673 au Palais-Royal par Molière quelques heures avant sa mort.
verso	Portrait à l'identique du recto ; scène inspirée d'une gravure de Jean Lepautre avec une représentation du « Malade Imaginaire » dans le parc du Château de Versailles en 1674.
filigrane	Portrait d'Armande Béjart, épouse de Molière.
Indices	Numéro (sur le billet ci-dessus : 00000), série (O.00), numéro de contrôle (000000000) et date de création (O.00-00-0000.O.)
Signataires	Caissier général, secrétaire général et contrôleur général

Conception	Banque de France
Vignettes	Recto, verso et filigrane dessinés par Jean Lefeuve.
Gravure	Couleurs du recto gravées par André Marliat et taille-douce du recto par Jules Piel, couleurs du verso par Georges Beltrand
Papeterie	Banque de France
Impression	Banque de France

Précisions	Une combinaison de signataires : a) Pol Gargam – Paul Favre-Gilly – Gaston Goüin d'Ambrières
	Volume total autorisé en création 15 millions de billets (6 alphabets de 2,5 millions de billets), soit 750 milliards de francs. Nota : un alphabet = 25 séries de 100 000 billets identifiées chacune par une lettre (sauf la lettre « i »).